

DEVENEZ MEMBRE D'INFORM'ELLE

pour appuyer notre mission de base.

Pourquoi devenir membre chez Inform'Elle?

L'adhésion à Inform'Elle à titre de membre est un gage de confiance dans la qualité de notre intervention et un appui à notre mission et aux mandats que nous nous sommes donnés. Elle reflète votre volonté de voir Inform'Elle poursuivre son travail auprès du grand public et d'évoluer dans un contexte professionnel actualisé et stimulant. L'adhésion à l'organisme contribue à valider sa pertinence.

Vous pouvez obtenir plus d'informations concernant Inform'Elle en consultant notre site Internet (www.informelle.osbl.ca).

Quels sont les avantages?

En devenant membre chez Inform'Elle, vous bénéficierez de nombreux services exclusifs tels :

- Réception du calendrier annuel des activités d'Inform'Elle, du bulletin de liaison *Inform'Elle Bonjour* et, ponctuellement, d'autres publications;
- Invitation aux fêtes de la rentrée, de Noël, du 8 mars, de l'été ainsi qu'à toute autre activité spéciale;
- Droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle d'Inform'Elle (membre à vie et membre individuelle seulement),
- Droit de siéger sur le conseil d'administration (membre à vie et membre individuelle seulement).

Quelles sont les catégories de membres et les frais d'adhésion?

- **Membre à vie** : signataire de la demande en incorporation. Cette catégorie de membres a droit de vote aux assemblées générales et le droit de se faire élire au conseil d'administration.
- **Membre individuelle (15\$)** : toute femme requérant le statut de membre auprès de l'organisme et dont la demande est approuvée par le conseil d'administration. Les bénévoles actives deviennent membres individuelles d'office et n'ont aucun frais à payer. Cette catégorie de membres a droit de vote aux assemblées générales et le droit de se faire élire comme administratrice de la Corporation.
- **Membre affiliée (25\$)** : toute personne, toute institution, association publique, parapublique ou privée qui souscrit aux buts de la Corporation ou appuie financièrement la Corporation. Cette catégorie de membres n'a pas droit de vote lors des assemblées générales, mais a droit de parole.
- **Membre honoraire** : le conseil d'administration peut nommer membre honoraire toute personne à laquelle il veut rendre un hommage particulier. Ces membres n'ont pas droit de vote lors des assemblées générales, mais ont droit de parole.



Je désire devenir membre d'Inform'Elle pour l'année 2007-2008.

Nom : _____ Secteur d'activité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Catégorie de membre : _____

Chèque : _____ Argent comptant : _____

Carte valide du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008.

Poster votre fiche d'inscription et votre paiement à l'adresse inscrite ci-dessous.